

**FORTIS BANQUE MONACO**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 9.000.000,00 euros  
 Siège social : Le Sporting d'Hiver - Place du Casino - Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2008**

(en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Caisse, banques centrales, CCP.....	4 013 679,32	125 811,64
Créances sur les établissements de crédit.....	142 747 817,94	76 724 753,57
Opérations avec la clientèle.....	19 126 320,10	627 306,61
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles.....	50 553,00	8 611,01
Immobilisations corporelles.....	1 326 968,77	390 022,49
Autres actifs.....	2 802 106,01	119 413,39
Comptes de régularisation.....	586 369,59	651 222,22
<b>TOTAL ACTIF</b> .....	<b>170 653 814,73</b>	<b>78 647 140,93</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Dettes envers les établissements de crédit.....	53 299,45	5 962 155,18
Opérations avec la clientèle.....	158 297 437,07	65 758 284,32
Autres passifs.....	3 628 847,84	429 772,38
Comptes de régularisation.....	1 505 334,30	1 062 014,25
Provisions pour risques et charges.....	0,00	0,00
Dettes subordonnées.....	2 045 971,74	1 005 305,89
Capital souscrit.....	9 000 000,00	6 000 000,00
Réserves.....	0,00	0,00
Report à nouveau.....	-1 570 391,09	0,00
Résultat de l'exercice.....	-2 306 684,58	-1 570 391,09
<b>TOTAL PASSIF</b> .....	<b>170 653 814,73</b>	<b>78 647 140,93</b>

**HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2008**

(en euros)

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b> .....		
Engagements de financement.....	3 845 344,75	0,00
Engagements de garantie.....	2 609 612,60	0,00
Engagements d'ordre de la clientèle.....	859 314,40	
Engagements sur titres.....	0,00	0,00
Autres engagements donnés.....		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> .....		
Engagements de financement.....	0,00	1 000 000,00
Engagements de garantie.....	14 150 095,78	0,00
Engagements d'ordre de la clientèle.....	14 150 095,78	
Autres engagements reçus.....	0,00	0,00

---

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008**


---

(en euros)

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Intérêts et produits assimilés .....	6 370 152,89	276 470,57
Intérêts et charges assimilées .....	-5 398 770,63	-206 548,95
Revenus des titres à revenu variable.....	0,00	0,00
Commissions (produits).....	4 066 033,87	1 707 621,21
Commissions (charges).....	-425 170,91	-30 501,22
Gains ou pertes de change.....	302 554,79	210,05
Autres produits d'exploitation bancaire.....	101 364,81	1 274,25
Autres charges d'exploitation bancaire.....	0,00	0,00
<b>PRODUIT NET BANCAIRE .....</b>	<b>5 016 164,82</b>	<b>1 748 525,91</b>
Charges générales d'exploitation .....	-7 159 860,80	-3 296 162,01
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-132 830,95	-28 632,55
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>-2 276 526,93</b>	<b>-1 576 268,65</b>
Coût du risque .....	-3 161,27	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>-2 279 688,20</b>	<b>-1 576 268,65</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT .....</b>	<b>-2 279 688,20</b>	<b>-1 576 268,65</b>
Résultat exceptionnel.....	-26 996,38	5 877,56
Impôt sur les bénéfices.....	0,00	0,00
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>-2 306 684,58</b>	<b>-1 570 391,09</b>

**INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT  
AU 31/12/08**

**IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

En Euros	Valeurs brutes au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Autres varia- tions	Valeurs brutes au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciels	12 002,69	28 174,52	0,00	-20,42	40 156,79
Immobilisations corporelles					
Matériel Informatique	47 171,28	53 474,63	0,00	-68,90	100 577,01
Matériel de bureau	24 515,39	41 116,63	0,00	-41,68	65 590,34
Mobilier	80 115,24	227 928,98	0,00	-136,20	307 908,02
Agencement & Installations	118 350,19	739 489,86	0,00	144 910,06	1 002 750,11
Immobilisations en cours	145 111,26	0,00	0,00	-145 111,26	0,00
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>427 266,05</b>	<b>1 090 184,62</b>	<b>0,00</b>	<b>-468,40</b>	<b>1 516 982,27</b>

En Euros	Amortissement s et provisions au 31/12/2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	Amortissement s et provisions au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciels	3 391,68	8 215,11	0,00	0,00	11 606,79
Immobilisations corporelles					
Matériel Informatique	12 242,88	16 870,75	0,00	0,00	29 113,63
Matériel de bureau	2 865,57	11 906,60	0,00	0,00	14 772,17
Mobilier	3 613,23	23 500,79	0,00	0,00	27 114,02
Agencement & Installations	6 519,19	72 337,70	0,00	0,00	78 856,89
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>28 632,55</b>	<b>132 830,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 463,50</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>398 633,50</b>				<b>1 355 518,77</b>

**CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES**

Les provisions pour créances douteuses sont constituées lorsqu'apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif.

Au 31 décembre 2008 une provision pour créances douteuses a été constituée (risque de non-recouvrement total d'un client) : EUR 3.161,27.

**FONDS PROPRES**

Le capital social de la Banque a été souscrit lors de sa création à hauteur de Eur 6.000.000,00.

Durant l'exercice 2008, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26/09/08 ; une augmentation de Eur 3.000.000,00 a été décidée, portant ainsi le capital social à Eur 9.000.000,00 (Autorisation Ministérielle obtenue le 26/12/08 et publication au Journal de Monaco en date du 20/02/09).

Ce capital est composé de 9.000 titres de Eur 1.000 chaque (dont 3.000 titres émis durant l'exercice).

La dette subordonnée à durée indéterminée de Eur 2.000.000,00 figurant au bilan est composée de deux tirages de Eur 1.000.000,00 chacun contractés auprès de BGL S.A. La rémunération annuelle de cet emprunt est établie sur un taux de base Euribor augmenté d'une marge de 1%.

**REPARTITION DES ACTIFS DETENUS POUR COMPTES DE TIERS**

En milliers d'Euros	2008	2007
Comptes ordinaires	63 472	39 050
Comptes à échéance fixe	94 072	26 549
Conservation titres		
Actions	68 374	72 926
Obligations	132 997	73 269
OPCVM	52 195	38 234
Autres Titres/Actifs	5 079	654
<b>TOTAL</b>	<b>416 189</b>	<b>250 682</b>
Nbre de Comptes au 31 décembre	1 688	618

**VENTILATION DES POSTES DU BILAN SELON LA DUREE RESIDUELLE**

En Euros	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>					
Etablissements de crédit					
<i>Créances sur les établissements de crédit</i>	138 029 124,79	7 584 147,20	0,00	0,00	145 613 271,99
<i>Créances rattachées</i>	625 091,41	177 792,77	0,00	0,00	802 884,18
Comptes de la clientèle					
<i>Créances sur la clientèle</i>	12 614 357,56	2 215 942,51	3 944 989,82	200 000,00	18 975 289,89
<i>Créances rattachées</i>	151 030,21	0,00	0,00	0,00	151 030,21
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>151 419 603,97</b>	<b>9 977 882,48</b>	<b>3 944 989,82</b>	<b>200 000,00</b>	<b>165 542 476,27</b>
<b>PASSIF</b>					
Etablissements de crédit					
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes rattachées</i>	53 299,45	0,00	0,00	0,00	53 299,45
Comptes de la clientèle					
<i>Comptes créditeurs de la clientèle</i>	150 298 834,67	7 244 147,20	0,00	0,00	157 542 981,87
<i>Dettes rattachées</i>	591 290,91	163 164,29	0,00	0,00	754 455,20
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>150 943 425,03</b>	<b>7 407 311,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 350 736,52</b>

**CREANCES, DETTES RATTACHEES ET COMPTES DE REGULARISATION INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>ACTIF</b>		
Créances rattachées		
<i>Sur les établissements de crédit</i>	802 884,18	141 419,83
<i>Sur la clientèle</i>	151 030,21	2 953,52
Comptes de régularisation		
<i>Charges payées d'avance</i>	4 384,00	17 115,97
<i>Produits à recevoir</i>	495 760,09	634 106,25
<i>Divers</i>	86 225,50	0,00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 540 283,98</b>	<b>795 595,57</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes rattachées		
<i>Sur les établissements de crédit</i>	53 299,45	10 433,94
<i>Sur la clientèle</i>	754 455,20	159 442,67
<i>Sur emprunt subordonné</i>	45 971,74	5 305,89
Comptes de régularisation		
<i>Charges à payer</i>	1 505 334,30	1 061 958,82
<i>Produits perçus d'avance</i>	0,00	0,00
<i>Divers</i>	0,00	55,43
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 359 060,69</b>	<b>1 237 196,75</b>

**REPARTITION DES POSTES DU BILAN EN EUROS ET EN DEVICES**

<b>En Euros</b>	<b>DEVICES</b>	<b>EUR</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ACTIF</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires	40 284 675,32	106 476 821,94	146 761 497,26
Crédits à la clientèle	8 015 502,40	11 110 817,70	19 126 320,10
Immobilisations	0,00	1 377 521,77	1 377 521,77
Autres actifs et comptes de régularisation	2 142 055,30	1 246 420,30	3 388 475,60
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>50 442 233,02</b>	<b>120 211 581,71</b>	<b>170 653 814,73</b>
<b>PASSIF</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires	38 100,30	15 199,15	53 299,45
Dépôts de la clientèle	43 233 925,26	115 063 511,81	158 297 437,07
Autres passifs et comptes de régularisation	2 653 647,35	2 480 534,79	5 134 182,14
Capitaux propres	0,00	7 168 896,07	7 168 896,07
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>45 925 672,91</b>	<b>124 728 141,82</b>	<b>170 653 814,73</b>

**AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>ACTIF</b>		
Comptes de règlements	33 341,10	20 124,87
Débiteurs divers	290 673,33	13 739,13
TVA	83 381,13	47 283,39
Dépôts et cautions constitués	2 394 710,45	38 266,00
Acomptes sur impôts	0,00	0,00
Fonds de garantie bancaire	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 802 106,01</b>	<b>119 413,39</b>
<b>PASSIF</b>		
Organismes de Sécurité Sociale	295 609,79	170 224,53
Créditeurs divers	3 065 496,42	151 215,06
Fournisseurs à payer	0,00	104 837,47
TVA à payer	76 744,79	3 495,32
Taxes collectées à payer	190 996,84	0,00
Provision pour impôt à payer	0,00	0,00
Provision pour commissions à payer	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 628 847,84</b>	<b>429 772,38</b>

**VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>PRODUITS</b>		
Interbancaire - Banques centrales	82 323,13	0,00
Interbancaire - Cptes ordinaires débiteurs	1 759 599,23	167 495,10
Interbancaire - Cptes et prêts au jour le jour et à terme	4 020 257,37	106 953,68
Interbancaire - Report/déport change terme	57 092,45	0,00
Clientèle - Crédits	245 642,17	348,20
Clientèle - Cptes ordinaires débiteurs	199 733,53	1 673,59
Clientèle - Commissions sur cautions	5 505,01	0,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>6 370 152,89</b>	<b>276 470,57</b>
<b>CHARGES</b>		
Interbancaire - Cptes ordinaires créditeurs	-61 499,56	-20 514,59
Interbancaire - Report/déport change terme	-3 469,42	0,00
Interbancaire - Engagements par signature	-11 250,00	0,00
Clientèle - Cptes ordinaires créditeurs	-1 568 356,16	-85 780,51
Clientèle - Cptes créditeurs à terme	-3 656 413,31	-94 947,96
Emprunt subordonné	-97 782,18	-5 305,89
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-5 398 770,63</b>	<b>-206 548,95</b>

**VENTILATION DES COMMISSIONS**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>PRODUITS</b>		
Commissions sur opérations avec la clientèle	184 644,38	330,00
Commissions sur opérations de change	167,07	0,00
Commissions sur opérations de hors bilan	32 103,03	0,00
Commissions sur prestation de services financiers	3 849 119,39	1 707 291,21
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 066 033,87</b>	<b>1 707 621,21</b>

<b>CHARGES</b>		
Commissions sur opérations interbancaires	-46 495,00	0,00
Commissions sur opérations avec la clientèle	-1 996,99	0,00
Commissions sur opérations sur titres	-248 778,86	-2 386,58
Commissions sur prestation de services financiers	-127 900,06	-28 114,64
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-425 170,91</b>	<b>-30 501,22</b>

**VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>PRODUITS</b>		
Pénalités sur remboursement dépôt par anticipation	50 008,92	0,00
Commissions de transfert	34 860,89	1 149,25
Autres	16 495,00	125,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>101 364,81</b>	<b>1 274,25</b>

<b>CHARGES</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Salaires	-3 228 667,53	-1 592 402,93
Charges de retraite	-441 164,02	-157 796,06
Autres charges sociales	-453 799,39	-289 567,88
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>-4 123 630,94</b>	<b>-2 039 766,87</b>
Impôts et taxes	-117,00	-115 785,00
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>-117,00</b>	<b>-115 785,00</b>
locations	-648 158,30	-358 114,25
Transport et déplacement	-158 134,16	-21 962,73
Autres services extérieurs	-2 229 820,40	-760 533,16
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>-3 036 112,86</b>	<b>-1 140 610,14</b>
<b>TOTAL CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>-7 159 860,80</b>	<b>-3 296 162,01</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	0,00	1 000 000,00
Engagements en faveur de la clientèle	3 845 344,75	0,00

**ENGAGEMENTS SUR LES PRETS ET EMPRUNTS EN DEVISES ET SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Devises achetées non reçues	47 657,38	50 947,63
Devises empruntées non reçues	70 223,78	0,00
Options sur valeurs mobilières	0,00	0,00
Futures sur indices boursiers - valeurs mobilières	0,00	0,00
Future de taux	0,00	0,00
Opérations de change à terme	0,00	0,00
Achats (à recevoir)	31 128 882,25	0,00
Ventes (à livrer)	23 444 456,37	0,00

**FRAIS DE PERSONNEL**

<b>En Euros</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Salaires, traitements et indemnités (hors provisions congés payés et indemnités de départ en retraite)	3 234 592,65	1 490 128,93
Charges sociales (hors provisions congés payés et indemnités de départ en retraite)	896 438,94	418 919,94
Provisions pour indemnités de départ en retraite	0,00	0,00
Provisions pour congés payés	-7 400,65	130 718,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 123 630,94</b>	<b>2 039 766,87</b>

Les effectifs au 31 décembre 2008 sont de : 33 Personnes

Ils se répartissent de la manière suivante :

Direction Générale :	2
Gestion :	12
Assistant Gestion :	4
Administration :	15

**RATIOS PRUDENTIELS*****Ratio de Solvabilité***

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et les engagements pondérés.

Au 31 décembre 2008 ce ratio s'élève à 14,10 % (le ratio minimal imposé aux banques étant de 8 %).

***Coefficient de Liquidité***

Ce ratio mesure la liquidité à un mois par rapport aux exigibilités à un mois.

Au 31 décembre 2008 ce ratio s'élève à 172,82 % (le ratio minimal imposé aux banques étant de 100 %).



---

---

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Fortis Banque Monaco est une société anonyme de droit monégasque ayant le statut d'établissement de crédit filiale détenue à 100% par BGL S.A. (anciennement Fortis Banque Luxembourg S.A.)

Les comptes de Fortis Banque Monaco sont consolidés par BGL S.A.

### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

#### 1.1 - Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Fortis Banque Monaco ont été établis conformément aux dispositions arrêtées par la Commission Bancaire, aux règles prescrites par le règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en Euros sauf mention particulière.

#### 1.2 - Conversion des opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en Euros au cours du change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en Euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

### • COMPTES DE BILAN

#### 1.3 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle consistent en comptes ordinaires débiteurs pour Eur 11'831'845,86 (dont Eur 83'105,36 d'intérêts courus) et en crédits pour Eur 7'294'474,24 (dont 67'924,85 d'intérêts courus).

#### 1.4 - Opérations sur titres

Les opérations sur titres de la banque sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) modifié par les règlements 95-04, n° 00-02 et CRC 2005-01 en distinguant trois catégories de portefeuille, compte tenu de la nature économique des transactions et des risques qui leur sont attachés.

#### 1.5 - Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'amortissement sont :

- Matériel informatique : 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Agencement et installation : 10 ans
- Logiciel : 3 ans

---

---

**• COMPTE DE RESULTAT****1.6 - Intérêts et commissions**

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les intérêts impayés font l'objet d'une provision déduite des produits d'intérêt.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité.

**1.7 - Résultats sur opérations de change**

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements 90-01 et 00-02.

Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

**1.8 - Revenus des portefeuilles titres – Placement, investissement et participations**

Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la cession des titres.

**1.9 - Engagements en matière de retraites**

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Etant donné le caractère récent de l'activité, il n'a pas été constitué de provision pour le personnel en exercice au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. Le montant de cette provision a été estimé à Eur 113'385,26 au 31 décembre 2008.

**1.10 - Impôts**

Fortis Banque Monaco entre dans le champ d'application de l'impôt sur les Bénéfices institué par l'Ordonnance Souveraine n° 3152 du 19 mars 1964. Le taux d'imposition applicable pour l'exercice 2008 est de 33,33 %.

**CONSEQUENCES DE LA CRISE**

Après un point culminant à 618 millions EUR fin août, les actifs clients ont été fortement impactés négativement durant la période septembre/décembre. D'une part, FBM a enregistré des sorties de capitaux pour une vingtaine de millions de la part de clients clôturant leur compte suite aux turbulences fortes traversées par le Groupe Fortis durant cette période et à l'incertitude qui régnait sur les marchés financiers

D'autre part, l'effet marché a été « dévastateur » puisqu'il a été négatif sur l'année à hauteur de 153 millions EUR, en grande partie au dernier quadrimestre. Les actifs terminent ainsi l'année 2008 à 491 millions EUR, en progression d'environ 1 % par rapport à décembre 2007, ceci grâce à des entrées de new cash d'environ 216 millions sur l'année.

En ce qui concerne les expositions affectées par la crise, FBM ne possédant pas de positions en compte propre, n'est donc pas concerné directement par ces produits dits toxiques. De plus elle n'entretient (ou n'entretenait) aucune relation avec des contreparties à risque.

De son côté, la clientèle de FBM n'a été jusqu'à ce jour que marginalement impactée par les faillites d'établissement de crédits et d'hedge funds qui ont fait la une des médias ces derniers mois.

**BGL S.A.**

(Extrait du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale)

Au cours de l'exercice 2008, le secteur financier mondial a fait face à des conditions de marchés extrêmement difficiles liées à des événements, tels que l'aggravation de la crise des prêts hypothécaires dits subprimes aux Etats-Unis, la remise en cause de la solidité de tout le système bancaire international suite à la faillite de Lehman Brothers entraînant une méfiance profonde et une quasi disparition du marché interbancaire au dernier trimestre de l'année, ainsi que la perte de confiance dans les banques en général.

Fin septembre 2008, BGL S.A. («la banque»), anciennement Fortis Banque Luxembourg S.A., connaissait une situation de solvabilité et de liquidité en principe satisfaisante, c'est-à-dire dépassant les minimas tant légaux qu'internes, mais en raison du caractère systémique de la crise frappant de plus en plus fort le secteur financier international et du fait de la gestion de ses propres liquidités en pool avec celles de Fortis Banque S.A./N.V., la banque était également coupée du marché interbancaire et de ses liquidités. D'autre part, les interdépendances entre autres commerciales et opérationnelles entre BGL et Fortis Banque étaient telles que la banque n'aurait pas pu survivre sans aide externe à partir du moment où sa maison mère serait tombée.

C'est ce contexte qui explique les opérations « plan de sauvetage de Fortis Banque » du week-end des 27/28 septembre 2008 où des contacts ont été noués notamment avec les autorités des trois pays du Benelux.

Les autorités belge, néerlandaise et luxembourgeoise ont décidé de prendre leurs responsabilités afin d'assurer la continuité des activités bancaires de Fortis Banque et d'éviter ainsi des conséquences dramatiques pour les épargnants/déposants, pour le personnel et aussi pour les actionnaires, mais surtout pour le fonctionnement de l'économie en général au Benelux.

Un accord a pu être annoncé en cours de soirée du dimanche 28 septembre 2008 qui comportait l'annonce d'une injection de capital pour un montant total de 11,2 milliards d'euros par les trois pays du Benelux.

A Luxembourg, il est retenu et annoncé que l'Etat luxembourgeois accorderait à BGL un prêt de 2,5 milliards d'euros assorti d'un taux d'intérêt de 10 % et de diverses autres contreparties. Le prêt serait obligatoirement converti en actions de la banque au plus tard dans trois ans, de sorte que l'Etat luxembourgeois devrait détenir -à l'instar des niveaux annoncés pour la banque en Belgique et aux Pays-Bas par les Etats respectifs- au maximum 49,90 % du capital de la banque.

Au cours des jours suivants, les parties ont négocié la mise en œuvre pratique des accords conclus pendant le week-end. A Luxembourg, un term-sheet documentant les principales caractéristiques du prêt consenti par l'Etat est signé le 30 septembre 2008 entre la banque et l'Etat luxembourgeois.

Par contre, l'accord avec l'Etat néerlandais n'est pas mis en œuvre. Le 3 octobre 2008, l'Etat néerlandais s'est fait céder ABN Amro, ainsi que les activités bancaires et d'assurance de Fortis aux Pays-Bas pour un montant de 16,8 milliards d'euros.

Le 6 octobre 2008, les activités de préparation à l'intégration d'ABN Amro Luxembourg et de certaines filiales d'ABN Amro sont arrêtées. Par contre, les activités d'ABN Amro relatives à l'Asset Management -dont l'intégration a déjà été réalisée- restent acquises à Fortis.

Le 17 novembre 2008, l'Etat luxembourgeois a demandé la conversion du prêt en actions de la banque pour un montant de 2,4 milliards d'euros qui est complété par un prêt subordonné de 100 millions d'euros.

Le 20 novembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le 15 décembre 2008.

Le 15 décembre 2008, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a approuvé une augmentation de capital permettant à l'Etat luxembourgeois de devenir actionnaire de la banque à hauteur de 49,90 % par la conversion en actions du prêt consenti. 50,06 % des actions sont détenus par Fortis Banque en Belgique, elle-même détenue à hauteur de 99,93 % par l'Etat belge. Le solde du capital BGL, à savoir 0,04 % des actions, est détenu par d'autres actionnaires.

Lors de cette même assemblée, les actionnaires ont également décidé de procéder aux changements au niveau de la composition du Conseil d'Administration qui découlent de la nouvelle composition de l'actionnariat ainsi qu'au changement de la dénomination sociale de la banque en « BGL » avec effet au 22 décembre 2008.

C'est dans le cadre décrit ci-dessus que s'inscrivent tant les comptes consolidés de BGL préparés conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne, que les comptes non consolidés établis selon les normes LuxGAAP, ainsi que la description de l'évolution des activités de la banque en 2008.

C'est à ce stade de son rapport que le Conseil d'Administration exprime sa reconnaissance et son appréciation à l'Etat luxembourgeois pour son intervention rapide et décisive à un moment extrêmement délicat et incertain pour le système bancaire en général et pour la banque en particulier. Il a ainsi -par son entrée dans le capital de la banque- garanti une assise solide et stable pour le développement des activités de la banque dans l'intérêt des clients et des collaborateurs.

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2007 pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

\* Le total du bilan s'élève à 170.653.814,73 €

\* Le compte de résultat fait apparaître  
une perte nette de 2.306.684,58 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2008, le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux

normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2008 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2008 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 24 avril 2009.

Les Commissaires aux Comptes

André GARINO

Roland MELAN

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante : FORTIS BANQUE MONACO - Le Sporting d'Hiver - Place du Casino - 98000 Monaco.